

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 20 FEVRIER, 1930.

DIXIEME ANNEE No. 8

L'Enquete n'a Rien Revelé de Compromettant pour Personne

Les témoins diffèrent d'opinion sur l'origine du fameux caillou et sur la possibilité que des corps étrangers puissent pénétrer dans le "wheel pit". — M. Fred Poitras est chargé d'aller faire un examen sur les lieux pour faire rapport au Conseil.

LES TEMOINS N'ETAIENT PAS SOUS SERMENT

Le Conseil de ville a tenu son enquête, lundi soir, pour connaître les causes qui ont déterminé l'accident qui endommagea l'une des turbines du plant électrique municipal à la Rivière-Verte, nécessitant des réparations onéreuses et l'achat d'énergie électrique pendant près d'un mois.

Comme l'acte d'incorporation de la ville ne permet pas au Conseil de placer les témoins sous serment dans une enquête, à moins qu'elle ne soit tenue par une commission nommée par le Conseil, les déclarations des témoins n'ont qu'une valeur relative.

Il fut décidé que l'enquête ne serait pas à huis-clos, mais que les témoins seraient tenus dans une autre chambre et appelés à tour de rôle.

L'enquête était conduite par le Comité général sous la présidence de l'échevin George Larlee. Son honneur le maire Cormier et les échevins Gagnon, Laporte, Proulx, Côté, Thadée Martin, J. D. Mercier et James Martin étaient présents.

Mlle Jeannette Ouellet, du bureau légal de M. J. E. Michaud, agissait comme sténographe officielle.

Le premier témoin à entendre fut M. Harry Marmen, surintendant du département d'électricité. Le témoin est à l'emploi de la ville depuis 1922. Le 11 janvier dernier on lui téléphona de l'usine de Rivière-Verte qu'il y avait eu du trouble dans l'une des turbines, la veille au soir et le jour même.

Il donna instruction de fermer l'écluse et monta à l'usine où il découvrit que sept des pelles de la turbine étaient cassées et que le murner était endommagé. Il commanda alors les pièces de rechange nécessaires et demanda les services d'un expert.

Un M. Nayton, au service de la Cie Barbour & Son Ltd., de Lindsay, Ontario est venu faire les réparations.

Dans le "wheel pit", M. Marmen a trouvé une pièce de bois avariée armée en fer et peintures. Ce morceau de bois flottait sur l'eau et en était imbibé. Il n'a trouvé rien d'autre chose. Il y a une ouverture de 8 pouces par six ou sept pieds dans l'extérieur, un autre de 8 pouces par dix pouces, par lesquelles ce morceau de bois aurait pu pénétrer dans le wheel pit.

Quand au caillou il en ignore la provenance. M. Nayton lui a dit qu'il l'avait trouvé dans les palettes de la turbine, qu'il avait fallu le frapper fortement pour l'en déloger, et que c'était ce caillou qui, dans son opinion, avait causé tout le dommage.

Le témoin dit que ce caillou, s'il ne s'est pas détaché du mur de ciment, pouvait être introduit ou s'introduire par les ouvertures ci-haut mentionnées. Il n'a pas examiné les murs en béton pour savoir s'il se trouvait un trou où le caillou pouvait s'ajuster. Il a bien remarqué une fissure en forme de V, mais il ne sait pas si cette roche pouvait y tenir.

En réponse à une question de l'échevin Thadée Martin, M. Marmen dit qu'il a entendu dire que lors de l'installation de la turbine il y eut un levier à grume (pivé ou canthook) d'échappé dans le pit, mais qu'il n'en a pas eu connaissance.

Le témoin dit qu'aucune inspection n'a été faite depuis l'installation de la turbine en novembre 1926.

Au sujet de l'accident de M. Frédéric Picard en juin 1926, le travail se faisait de jour et de nuit. Au moment de l'accident la lumière était bonne et il ne sait pas s'il y avait quelque chose en boisson. Lui-même avait pris deux coups en montant d'Edmundston à Rivière-Verte, dans l'après-midi, pas suffisamment pour se déranger.

M. Marmen dit qu'il est allé à Rivière-Verte le 15 février et qu'il a trouvé une autre pelle de cassée. Cette pelle semble avoir

été endommagée de vieille date parce que une partie de la cassure est rouillée. Une poche remplie de fumier ayant servi à éteindre les stop-logs et laissée dans le pit semble être la cause de cet accident.

A une question du maire pour savoir si, comme surintendant, il était satisfait des employés, M. Marmen a répondu: Je ne crois pas qu'il y ait eu négligence. Ce n'est pas le temps de faire des déclarations à ce sujet c'esoir.

LE DEUXIEME TEMOIN

C'est M. Dufour, à l'emploi de la ville comme opérateur à la Rivière-Verte depuis huit ans. Il raconte comment et quand il s'est aperçu de l'accident et ce qu'il a fait par après.

Il sait qu'une roche et un morceau de bois ont été trouvés dans le pit. Pour lui la roche doit venir du ciment, quoiqu'il admette qu'il y a une ouverture par laquelle une roche de cette grosseur pourrait passer.

On produit un gros morceau de ciment et quelques petits cailloux. M. Dufour ne les a pas vus dans le pit, ils étaient sur le bord du trou lorsqu'il les a vus. Il dit qu'on lui a déjà parlé d'un pivo et même de deux pivo qui auraient été échappés dans le pit.

M. Dufour a de jeunes enfants et M. Picard en a de plus âgés. A sa connaissance il ne s'est jamais aperçu que les enfants tentaient de jeter des objets dans le pit par l'ouverture en dessous du pavé qui recouvre le pit.

M. Dufour a fait les réparations avec M. Nayton et n'a pas remarqué d'endroits où un caillou de la grosseur de l'exhibé aurait pu s'échapper.

M. F. PICARD

M. Frédéric Picard est l'autre opérateur en service à l'usine de Rivière-Verte depuis 15 ans. Il raconte comment il s'est aperçu de l'accident et ce qu'il a fait pour avertir M. Marmen et exécuter ses ordres. Il n'a pas travaillé avec M. Nayton, il est descendu dans le pit la dernière journée des réparations. Il n'a pas vu les roches et le morceau de ciment dans le pit mais sur le bord du trou. Il ne sait qu'il a trouvé. Il n'a pas eu connaissance que quelqu'un ait jeté une roche dans le pit. Il ne croit pas qu'il y ait d'ouverture donnant sur l'extérieur par laquelle une roche de cette grosseur pourrait passer. A son idée le témoin, croit que cette roche pourrait venir du ciment parce qu'il a vu faire le béton et on y mettait de grosses roches, une entr'autre plus grosse que l'exhibé.

Le témoin n'a pas vu tomber le pivo dans le pit en 1926, il en a entendu parler seulement. Il ne se rappelle pas que M. Marmen en ait été averti.

LES AUTRES TEMOINS

Le témoin suivant est M. Gérard Fournier. Il a travaillé à la réparation avec M. Nayton. Il dit que la roche a été trouvée dans les runnes de la turbine, que des bouts de bois ont été trouvés dans le pit. Dans le fond, dit-il, on a trouvé ces roches, là montrant le morceau de ciment et les petites roches.

Le témoin dit que M. Nayton a dit que la turbine devrait être inspectée plus souvent.

A une question de l'échevin Thadée Martin, le témoin répond que M. Nayton ne lui a pas dit qu'un homme comme le surintendant du service électrique ne travaillerait pas longtemps chez eux.

Le témoin a remarqué une ouverture donnant sur l'extérieur par ou une roche de la grosseur de l'exhibé pourrait passer. Il dit ne pas y avoir de trous dans le ciment où cette roche pourrait s'ajuster.

Le témoin suivant est M. Fred P. Martin qui était dans l'usine au moment de l'accident. Il ne connaît pas grand chose. Il n'a pas entendu dire ni à sa personne ni à quelqu'un d'autre que quelque chose dans le wheel

Rome ordonne la lutte contre l'Immodestie du Vetement

Les ordres sont très explicites et enjoignent non seulement aux évêques mais aux curés et aux pères et mères de famille d'enseigner à la jeunesse féminine à se vêtir décentement.

Les femmes insuffisamment vêtues ne pourront pas être admises à la Sainte Table ni remplir les fonctions de marraines aux cérémonies de baptême et de la confirmation.

Cité Vaticane. — La Sacrée congrégation du concile a donné des instructions à tous les évêques catholiques du monde au sujet de la campagne contre l'immodestie du vêtement féminin. Ces instructions, au nombre de douze, enjoignent non seulement aux évêques mais aux curés, pères et mères, directeurs d'écoles et instituteurs, religieux enseignants de ne pas oublier le grave devoir qui leur incombe d'instruire la jeunesse féminine à ce sujet.

Les instructions portent que les femmes insuffisamment vêtues ne pourront être admises à la Sainte Table, ni remplir les fonctions de marraine aux cérémonies du baptême et de la confirmation. Au besoin on les renverra de l'église.

Membres du clergé et religieux enseignants devront profiter des principales fêtes de l'Eglise, entre autres celles de l'Immaculée Conception, pour donner une instruction spéciale sur ce sujet. Des comités diocésains de vigilance examineront au moins une fois par année les meilleurs moyens de combattre les modes immodestes. Ordre est donné aux évêques d'inclure dans les rapports qu'ils font tous les trois ans sur l'instruction religieuse un chapitre spécial ayant trait à leur campagne contre l'immodestie du vêtement.

M. F. PICARD

M. Frédéric Picard est l'autre opérateur en service à l'usine de Rivière-Verte depuis 15 ans. Il raconte comment il s'est aperçu de l'accident et ce qu'il a fait pour avertir M. Marmen et exécuter ses ordres. Il n'a pas travaillé avec M. Nayton, il est descendu dans le pit la dernière journée des réparations. Il n'a pas vu les roches et le morceau de ciment dans le pit mais sur le bord du trou. Il ne sait qu'il a trouvé. Il n'a pas eu connaissance que quelqu'un ait jeté une roche dans le pit. Il ne croit pas qu'il y ait d'ouverture donnant sur l'extérieur par laquelle une roche de cette grosseur pourrait passer. A son idée le témoin, croit que cette roche pourrait venir du ciment parce qu'il a vu faire le béton et on y mettait de grosses roches, une entr'autre plus grosse que l'exhibé.

Le témoin n'a pas vu tomber le pivo dans le pit en 1926, il en a entendu parler seulement. Il ne se rappelle pas que M. Marmen en ait été averti.

LE SUCCESSEUR DE S. G. Mgr MATHIEU

Cité Vaticane, 17.—Mgr J.-C. McGuigan, vicaire général du diocèse d'Edmonton, vient d'être nommé archevêque de Regina en remplacement de S. G. Mgr O.-E. Mathieu, décédé.

Mgr Denis O'Connor, Vicaire Général de London et Directeur du Séminaire de St-Pierre de London, a été nommé évêque de Peterboro en remplacement de Mgr O'Brien nommé coadjuteur de Kingston.

Le Rév. Père Gerald Murray, Provincial des Rédemptoristes de langue anglaise, à Toronto, vient d'être nommé évêque de Victoria en remplacement de Mgr O'Donnell, nommé coadjuteur de Halifax.

Le dernier témoin est M. Ludger Martin, propriétaire de garage à Edmundston. M. Martin avait été chargé de faire des soudures pendant les réparations. Il a vu des fissures dans les murs suffisamment grandes pour loger une grosse roche comme l'exhibé. Cependant il n'a pris aucune mesure mais d'après sa connaissance, cette roche là peut tenir dans l'une de ces fissures. Son opinion est que la roche est tombée juste sur une palette, la cassée et que celle-ci a fait casser les autres.

Son honneur le maire Cormier suggère alors qu'un ou des conseillers aillent à la Rivière-Verte pour vérifier les déclarations plus ou moins en harmonie des divers témoins.

D'autres échevins sont d'avis qu'il n'y a pas nécessité, et qu'à l'heure actuelle ils exhortent de tout blâme les officiers de la ville. Il est ensuite proposé par l'échevin Laporte, secondé par l'échevin Mercier que M. Fred Poitras soit chargé d'aller faire une inspection à propos du mauvais état du béton dans le pit, qu'il fasse rapport sur ce qu'il aura découvert des causes de l'accident et mentionner ce qui pourrait être fait pour empêcher que des troubles nouveaux se produisent.

Proposé par l'échevin Laporte et secondé par l'échevin Mercier que cette enquête soit close.

Mme JOSEPH SMITH EST DECEDÉE

A SAINT-BASILE, N.-B.

Samedi le 15 courant à neuf heures du matin eurent lieu dans l'église paroissiale de St-Basile les funérailles de Madame Joseph Smith, née Léona Bourgoin, décédée mercredi dernier à l'âge de 34 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé E. Maheu.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid et Alphée Ringuette, J. Joseph Bourgoin de Rivière-Verte, M. George Hudon de Madawaska Maine, M. Paul Bourgoin, frère de la défunte, portait la croix.

La défunte laisse, outre son époux, deux enfants en bas âge, son père M. Denis Bourgoin, son frère M. Paul Bourgoin de Rivière-Verte, ses sœurs Mme Fidèle Sirois de St-Léonard, Mme Edmond Dubé de Lile, Me. Mlle Oive Bourgoin de Rivière-Verte. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles ainsi que les élèves filles de l'École-Dieu. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

AUTRE DECES

Est décédée la semaine dernière Dame Xavier Michaud, née Léontine Gagnon, âgée de 78 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu jeudi le 13 courant. Elle était de la société des Dames de Ste-Anne.

Est décédée la semaine dernière Dame Xavier Michaud, née Léontine Gagnon, âgée de 78 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu jeudi le 13 courant. Elle était de la société des Dames de Ste-Anne.

LES "BACHELORS" ONT LA VICTOIRE

L'équipe locale de hockey "Bachelors" a brillamment défait les Tigres hier soir par un score de 3 à 2 devant une foule des meilleurs supporters de hockey de la ville. La partie fut rude et la plus rapide de la saison.

Le premier point fut enregistré par Chs. Hodgson des Tigres, dans la première période pendant une mêlée devant les filets de l'adversaire. Pas de point dans la deuxième période.

Dès le début de la 3e période, De Hébert fait une descente sensationnelle, passe à Mfo Gagné qui score. Gagné compte encore quelques minutes plus tard et Max Fournier, un jeune qui promet beaucoup, enregistre le troisième score des Bachelors.

Le score était 3 à 1 lorsque Hodgson enregistra son deuxième score, donnant un résultat final de 3 à 2.

Le score total des Bachelors est 12 et celui des Tigres est 13. La prochaine partie promet d'être très intéressante. Ce sera la 7e et la dernière de la série pour la coupe Michaud.

Voici l'alignement: Bachelors: A. Levesque but; Martyn L. Albert défense; L. Murphy F. Fournier ailé; R. Martin E. Gagné ailé; C. Hodgson Geo. Fournier; ailé; A. Love Dr Hébert centre; D. Fullerton Max. Fournier subs; J. McInnis A. Sarlabous subs; H. Turnbull V. Cormier subs; L. Lapointe Arbitre: Paul Bow'au.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

MADAWASKA, Maine

—M. Thomas Raymond est revenu d'un court voyage à Boston par affaires.

—M. Ludger Hébert, séminariste au Séminaire de Rimouski, est en promenade chez ses parents depuis quelques jours. Il s'attend de reprendre ses classes dans quelques semaines.

Le révérend Père Nadeau, curé de St-David, absent de sa paroisse depuis trois semaines pour cause de maladie, est de retour. Nous sommes heureux de pouvoir constater qu'il est complètement rétabli.

Le Cercle de Couture "Girl's Friendly Club" s'est réuni chez Mme Lubié Hébert cette semaine. Comme c'était un peu loin du village, les membres firent le trajet en "straw ride". La soirée s'est passée à coudre, et divers amusements. Mme Alma Cyr, avec son saxophone et Mlle Maianne Dufour au piano, fournirent la musique. Celles présentes étaient Mlles Alma Cyr, Catherine J. Cyr, Marianne Dufour, Simone Albert, Blanche Thériault, May B. Roy, Cécile Daigle, Lizzie Daigle, Madeleine Albert, Marie-Jeanne Ouellette, Louise Beaulieu, Emma Hébert.

Mlle Bertha Gendreau en promenade ici depuis quelques semaines est retournée à St-François pour reprendre son travail d'enseignement. Mlle Gendreau était membre du Club de couture "Girl's Friendly Club".

—Mme Joseph A. Bouchard est partie pour un voyage à Hartford, Connecticut pour une couple de semaines visiter des parents.

—Mme Joseph Madore, de Madore's Beauty Parlor, doit partir samedi pour Boston par affaires.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Vilaine Albert est en bonne voie de guérison.

—Les dames du W. B. A. ont fait une soirée dimanche dernier au profit de leur association. On joua au Charlemagne. Plusieurs prix furent donnés. Premier pour dame, gagné par Mlle Irène Cyr, deuxième par Mme Fortunat Daigle. Prix de consolation, Mme John J. Lapointe. Pour les hommes, premier prix M. Léo J. Daigle, deuxième, M. H. P. Fréchet. Prix de consolation, M. Jos. Doucette.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

DECES — M. et Mme Joseph F. Nadeau ont eu la douleur de perdre une fillette âgée de 11 ans. Elle était malade depuis une semaine. Nos sympathies à la famille en deuil.

LE CONSEIL DE VILLE A ADOPTE LES ESTIMES POUR L'ANNEE COURANTE

Les dépenses probables seront de \$153,908.15, et les recettes probables de \$95,350.00. — Un warrant de \$55,000. — Nomination des assessseurs.

On discute les qualifications de l'auditeur. — M. Harry Marmen demande une enquête sur les accusations portées publiquement contre lui par l'échevin Thadée Martin. — L'enquête est accordée, elle sera à huis-clos. — Autres discussions.

POURQUOI NE PAS AVOIR UN GERANT?

Une quarantaine de citoyens étaient présents à l'assemblée régulière du conseil de ville, hier soir. Est-ce un indice que les contribuables ont l'intention de s'intéresser plus activement aux affaires publiques? Ou était-ce simplement pour satisfaire une curiosité excitée par les rumeurs et les cancanes de toutes sortes qui se chuchotent en secret pour que la chose se répande plus rapidement. Car, si vous voulez lancer une rumeur et la propager rapidement, allez en faire part confidentiellement à deux ou trois et la chose sera connue en un rien de temps. Et on ose parler des langues des femmes!

L'assemblée était présidée par son honneur le Maire Cormier et les échevins Laporte, Gagnon, Thadée Martin, Mercier, Lanlee, James Martin et Côté étaient présents.

M. Napoléon Dubé se présente devant le conseil au nom du public dit-il, pour réclamer un auditeur licencié pour faire l'audit des livres de la ville, disant que l'auditeur actuel n'a pas les qualifications requises.

Le Maire explique que l'auditeur est un officier de la ville et conséquemment doit être un contribuable mais, ajoute-t-il, si le public en général ou un groupe de citoyens bien représentatif demandent un auditeur étranger, le conseil actuel n'a aucune raison de refuser. C'est une dépense que le public devra assumer.

Madame McCabe, présidente locale de la Croix Rouge vient remercier le conseil pour l'aide donnée l'an dernier en octroi à cette organisation et demande pour cette année le renouvellement de cet octroi. M. D. R. Bishop, principal des écoles, supporte la demande de Mme McCabe en expliquant le bien que fait les gardes-malades du service public. Le pourcentage des enfants affectés de maux de gorge, du nez, des yeux et des dents, en 1928, était de 16.3%. En 1929, ce pourcentage a diminué à 11.7. Pour montrer l'importance de ce service, M. Bishop dit que l'école de Madawaska, Me., est fermée pour diphtérie. Il y a actuellement 17 cas et il y eut une mortalité. Le travail des gardes-malades consiste à prévenir ce genre d'épidémie. Le conseil promet son attention à cette question.

Le conseil vote le paiement des comptes suivants: comptes courants: \$3729.88; compte capital \$2192.73; compte capital d'électricité: \$748.92.

M. Donat L. Daigle, George Anbut et Alex. M. Albert sont engagés de nouveau comme assessseurs au salaire suivant: M. Daigle, \$650.; M. Anbut et Albert, \$175.

Le maire soumet les estimés pour l'année courante: Intérêts \$ 2,530 Rachat débetures 2,100 Département Feu 7,808 Police 3,935 Les pauvres 7,890 Rues 16,200 Administration 4,740 Municipalité de Madaw 6,280 Propriétés 2,300 Gardes-malades 2,000 Divers imprévus 1,550 Ecarts 12,756 Service d'eau 38,725 Electricité 37,094 Fonds de réserve 5,000 Balance en banque 3,000 \$153,908.

On estime que les recettes probables seront de \$95,350, laissant une différence de \$58,558, devant être couverte par la taxe de l'année. Alors le conseil a fixé le war-

rant pour 1930 à \$55,000 et les estimés furent acceptés.

Le Maire présente le rapport de l'auditeur, dans lequel on voit que le fonds d'amortissement a augmenté de \$12,000 en 1929, formant un total de \$57,000, plus le montant de \$16,000 de débetures en série rachetées par la ville.

L'entretien des pauvres a coûté à la ville, en 1929, \$278. de plus qu'en 1928.

Le service d'électricité a rapporté en 1929 une somme de \$7239 de plus que l'année précédente. Le service d'eau montre une augmentation de \$1100. de plus pour la même période.

Revenant sur la question d'audition, M. Denis M. Martin demande au maire d'expliquer aux contribuables présents la façon dont ce travail se fait et en quoi consiste un auditeur; M. Cormier se rend à cette demande et explique que l'auditeur, en autant qu'il sait faire des additions et a un sens raisonnable de la comptabilité peut faire ce travail. L'auditeur ne touche à aucun argent.

Le Conseil passe une résolution demandant au secrétaire d'écrire à des auditeurs licenciés pour demander le coût d'un auditeur depuis 1919.

M. Denis M. Martin demande au conseil de donner un résumé de l'enquête de lundi dernier, disant qu'il en a entendu un cinquantaine de versions dans lesquelles on blâme certains officiers, des échevins, le maire, etc.

Son honneur le maire donne un résumé de l'enquête d'après le rapport officiel sténographié qu'il a devant lui.

M. Denis Martin demande alors s'il ne serait pas sage de considérer l'engagement d'un gérant pour mettre à la tête de l'administration de la ville. Dans son opinion c'est le seul moyen pratique d'arriver à de bons résultats. Si, dans le passé, ce moyen ne s'est pas montré efficace, la faute n'est pas à l'incompétence de l'homme. "Nous avons, dit-il, parmi nous des hommes qui peuvent faire ce travail. Le salaire, quelque élevé qu'il paraisse d'abord, sera largement remboursé par les économies que ce système fera réaliser.

Le maire lit une lettre de M. H. E. Marmen, surintendant du service d'électricité dans laquelle celui-ci demande une enquête sérieuse sur les accusations portées contre lui par l'échevin Thadée Martin.

Sur résolution, cette enquête est accordée pour le 18 mars prochain. Elle se fera devant le comité général et sera à huis-clos.

BELLE SOIRE CHEZ J. CLARK & SON

Une large assistance a écouté avec intérêt la conférence donnée, mardi soir, au salon d'automobiles de J. Clark & Son, par M. T. C. Jones, représentant de la General Motors, sur la construction de l'auto Chevrolet et ses différents avantages.

Deux rouleaux de vues ont intéressé l'auditoire en montrant les différents parties du pays là où est produit le matériel brut qui entre dans la construction du Chevrolet, et les différentes usines où ces produits bruts sont transformés en matériel utilisable dans l'industrie de l'automobile. Fait digne de mention, le Chevrolet est de construction canadienne, et tous les matériaux qui entrent dans sa fabrication sont produits au Canada.

Le prix d'assistance, un joli tapis d'auto, fut gagné par M. Jos. J. Desjardins, gargiste, de St-Jacques.

Les Menageres Soigneuses Exigent la meilleure Farine — ROBIN HOOD